

Vie intime, affective et sexuelle : Accompagner les enfants et adolescents présentant une déficience visuelle

Aujourd'hui, les bénéfices d'une éducation à la sexualité ne sont plus à démontrer. Pour preuve, le contexte législatif français prévoit que l'Éducation Nationale promulgue des séances d'éducation à la sexualité aux jeunes qu'elle accueille et que les Établissements ou Service social ou Médico-Social (ESMS) englobent dans leurs accompagnements les questions relatives à la vie intime, affective et sexuelle. Pour autant, les rapports continuent de pointer des inégalités en matière d'éducation à la sexualité et les circulaires se succèdent afin de rappeler les rôles de chacun.

Face à ce constat, il semble indispensable de sensibiliser et former les professionnels du médico-social afin qu'ils soient équipés d'outils leur permettant d'accompagner au mieux les enfants et adolescents notamment déficients visuels sur cette thématique mais également d'améliorer leur sentiment de compétence.

PRÉREQUIS

→ Aucun

OBJECTIFS

- Identifier le cadre réglementaire qui entoure l'accompagnement relatifs à la vie intime, affective et sexuelle des usagers des établissements médico-sociaux
- Questionner sa pratique professionnelle
- Découvrir des méthodes et outils permettant d'aborder les questions relatives à la vie intime, affective et sexuelle.

PUBLIC

→ Professionnels du médico-social

INTERVENANTS

→ Psychologue ou professionnel justifiant d'une formation

METHODES PEDAGOGIQUES

- Cours théoriques
- Échanges de pratiques
- Jeux de rôle

CONTENU

- Les bases du cadre légal relatif à l'intervention par le médico-social sur les questions relatives à la vie intime, affective et sexuelle
- Les notions fondamentales du développement affectif et sexuel de l'enfant et de l'adolescent
- Discussion autour des pratiques d'accompagnement mises en place
- Propositions concrètes visant à améliorer l'accompagnement des enfants et adolescents

MODALITES D'EVALUATION

- Quiz

FORMATION DISPENSÉE PAR



DATES

19 et 20 février 2025



DURÉE

2 jours



LIEU

Siège de la Fédération
des Aveugles de France
(Paris)



COÛT

Coût non adhérent :

- Session Inter : 700€
- Session Intra : Sur devis

Coût adhérent (établissements ou services gérés par une association adhérente à la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France) :

- Session Inter : 600€
- Session Intra : Sur devis



DATE LIMITE D'INSCRIPTION

13 janvier 2025



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel
Inter ou Intra-établissement



NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 personnes maximum



CONTACT

Access Formation

Tél. : 01 44 42 91 95

**secretariat.formation@
aveuglesdefrance.org**

Informations sur le
contenu pédagogique de la
formation en contactant

caroline@mesmainsenor.com